

Réunion de la section locale 514

18 septembre 2014

1. Comité de santé et de sécurité au travail (SST)

Maureen Williams qui est la représentante d'EDSC à ce comité à la Phase IV parle brièvement du travail du comité : outre elle-même, il y a cinq représentants de l'AFPC. Le comité traite des inspections de santé et sécurité et se réunit une fois par mois. Il examine les aspects de santé et sécurité de questions telles que souris, distributeurs de savon, déchets, luminaires.

2. Poste vacant à la section locale 514 – Vice-présidence (VP)

L'actuelle VP Joanie Portelance-Galarneau a quitté le ministère, ce qui crée un poste vacant. Les membres présents à la réunion acceptent à l'unanimité la nomination de Fadi Otari et de Liam Lynch comme co-vice-présidents jusqu'à la prochaine AGA au début de 2015.

3. Élections nationales à l'ACEP – Mise à jour

Ryan présente une mise à jour sur l'Équipe des syndiqués debout de l'ACEP dont il est membre. Une discussion a lieu sur le projet lancé par l'Équipe des syndiqués debout de l'ACEP de transformer notre syndicat de même que sur l'état actuel des politiques au sein de l'ACEP. Il est noté que bien des titulaires de postes à l'exécutif national ne se représentent pas. La mise à jour se termine par une motion d'appui à cette équipe adoptée à l'unanimité par les membres présents de la section locale 514.

La section locale 514 appuie l'Équipe des syndiqués debout de l'ACEP aux prochaines élections de l'ACEP.

- ***Attendu que le modèle de syndicalisme pratiqué actuellement par l'ACEP n'est pas capable de défendre nos droits dans l'ère post-loi C-4 (ex., pas de fonds de grève, pas de comité de négociation élu, etc.);***
- ***Attendu que les efforts des dirigeants actuels de l'ACEP n'ont pas été axés sur les réformes structurelles nécessaires pour transformer notre syndicat en un syndicat fort, capable et mobilisé;***
- ***Attendu que les enjeux de protection de nos droits n'ont jamais été aussi élevés (ex., congés de maladie, pensions, etc.);***
- ***Attendu que la clé pour la protection de nos droits et de notre niveau de vie passe par la mobilisation de la base syndicale;***
- ***Attendu que la section locale 514 de l'ACEP a toujours soutenu les actions visant à démocratiser et à transformer l'ACEP;***
- ***Attendu que l'Équipe des syndiqués debout de l'ACEP constitue le seul groupe de militants de la base syndicale qui s'engage à bâtir le type de syndicat dont nous avons besoin pour nous défendre;***
- ***Attendu que l'Équipe des syndiqués debout de l'ACEP représente des milieux de travail et des sections locales de tout le syndicat et propose un programme commun traitant des enjeux les plus critiques auxquels font face les membres de l'ACEP (ex., absence de fonds de grève et capacité de mobiliser les membres);***

- *Attendu que l'Équipe des syndiqués debout de l'ACEP s'engage à travailler avec les autres syndicats, à rattacher l'ACEP à un plus grand mouvement syndical et à aligner activement notre syndicat à d'autres mouvements sociaux au Canada;*
- *La section locale 514 de l'ACEP appuie par les présentes l'Équipe des syndiqués debout de l'ACEP et incite tous les membres à appuyer ses candidats aux prochaines élections à l'ACEP.*

Une réunion aura lieu plus tard pour communiquer cette motion aux membres et répondre à leurs questions au sujet de cette décision.

4. Annonce de la présentation sur les négociations collectives de Claude Danik, négociateur en chef de l'ACEP

L'événement aura lieu le 9 octobre de midi à 13 h en un lieu à déterminer. Les membres sont invités à présenter d'avance les questions qu'ils aimeraient que M. Danik aborde. Les détails de l'événement et une invitation suivront sous peu par courriel.

5. Le point sur les congés de maladie – Proposition du Conseil du Trésor

L'offre comprend :

- Réduction du nombre de congés de maladie admissibles à cinq par année.
- Après cinq jours, il faut absorber sept jours de congé non payé avant de faire une demande aux termes du nouveau régime d'invalidité de courte durée.
- Annulation de tous les congés de maladie accumulés par les employés en poste.

Pendant la discussion, les membres présents conviennent que cette offre est pire que ce qui avait été offert au STTP il y a quelques années. Aux termes du régime du STTP, les employés en poste ont pu conserver leurs congés de maladie accumulés et les utiliser jusqu'à expiration.

À la fin de la discussion, il a été fait part de l'événement sur les congés de maladie organisé par le caucus SAA de la fonction publique le 30 septembre à 19 h au centre communautaire McNabb à Ottawa. Les membres sont fortement incités à y assister.

6. Prochaine réunion et autres questions

- Comme il a été promis à notre réunion du 3 juillet 2014, une lettre aux membres sur les ententes de rendement a été préparée afin de soulever les principaux enjeux des membres à temps pour les évaluations de rendement de mi-année. La contribution du bureau national a été intégrée au message.
- La prochaine réunion de la section locale 514 aura lieu à une date à déterminer.
- Soyez à l'écoute de l'invitation à la présentation sur les négociations collectives de Claude Danik le 9 octobre 2014. Le bureau national enverra l'invitation à toutes les sections locales. Les membres sont invités à envoyer d'avance leurs questions à l'exécutif de la section locale 514 à l'attention de M. Claude Danik.